vons plutôt nous adresser à un grand nombre de médecins de campagne qui vendent ces drogues à leurs clients qui leur en demandent. C'est l'antique Corrige-toi toi-même! Il est en effet antiprofessionnel de prescrire et de vendre une drogue dont on ne connaît pas la composition, et il est malhonnête d'en agir ainsi quand on sait qu'elles sont malfaisantes. Unissons-nous pour persuader aux pharmaciens consciencieux qu'il vaut mieux pour eux ne pas vendre ces drogues qui leur procurent, s'il faut les en croire, très peu de bénéfices.

Dans plusieurs villes des Etats-Unis, des pharmaciens ont cessé un commerce qui les avilissait. Que tous ces médecins se fassent un devoir de renseigner leurs clients sur la composition de ces drogues et une bonne partie du succès sera obtenue.

(b) Moyens de rigueur.

Ces moyens sont de la plus haute efficacité, mais leur application est difficile.

Il nous faut une loi fédérale réglementant la vente de plusieurs de ces drogues et prohibant absolument la vente de quelques-unes d'entre elles.

Si nous pouvions forcer les manufacturiers à mettre la formule complète sur chaque flacon ou les forcer à apposer le mot poison sur chaque flacon ou boîte contenant de la mor hine, de la cocaïne, de la strychnine, ou de l'alcool, leur vente diminuerait immédiatement de moitié, et même plus.

Il est évident, en effet, que la plupart de ceux qui prennent ces remèdes avec confiance cesseront de croire à leur efficacité si vantée et à leur peu de danger lorsqu'ils verront les mots: Alcool ou morphine, et cocaïne ou strychnine.

C'est ce que les manufacturiers ont bien compris; de là leur tenacité à s'opposer à tel projet de loi.

Vous comprenez déjà quelle lutte il faudra faire pour réussir contre ces magnats du poison.

Il existe actuellement, à Ottawa, une commission spéciale chargée d'étudier la réglementation de la vente des drogues patentées au Canada. J'ai comparu devant les membres de cette commission et je leur ai fourni sur ces drogues et leurs dangers des renseignements qui ont paru les intéresser.

Nous avons confiance en cette commission, composée de députés